



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CANTON DE ROSHEIM, 88 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67560 ROSHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 25 000 €.

TRABUCCO DANIEL, représentant de la société SAS DOMUREAL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 32 ALLEE DE LA ROBERTSAU 67000 STRASBOURG, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
TRABUCCO DANIEL	500	5 000 €
TRABUCCO NICOLAS ARCHITECTE	1 000	10 000 €
SARL ERABLE INVEST	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
Canton de Rosheim
88, rue du Général de Gaulle
67560 ROSHEIM
☎ 03 90 41 65 46 (appel local non surtaxé)
✉ 01420@creditmutuel.fr

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CANTON DE ROSHEIM, 88 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67560 ROSHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 25 000 €.

TRABUCCO DANIEL, représentant de la société SAS DOMUREAL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 32 ALLEE DE LA ROBERTSAU 67000 STRASBOURG, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
TRABUCCO DANIEL	500	5 000 €
TRABUCCO NICOLAS ARCHITECTE	1 000	10 000 €
SARL ERABLE INVEST	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
Canton de Rosheim
88, rue du Général de Gaulle
67560 ROSHEIM
Tél. 03 90 41 65 46
Email : ccm@creditmutuel.fr



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CANTON DE ROSHEIM, 88 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67560 ROSHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 25 000 €.

TRABUCCO DANIEL, représentant de la société SAS DOMUREAL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 32 ALLEE DE LA ROBERTSAU 67000 STRASBOURG, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
TRABUCCO DANIEL	500	5 000 €
TRABUCCO NICOLAS ARCHITECTE	1 000	10 000 €
SARL ERABLE INVEST	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juin 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
Canton de Rosheim
88, rue du Général de Gaulle
67560 ROSHEIM
Tél. 03 90 41 65 46 (appel local non surtaxé)
Email : 01420@creditmutuel.fr

